

## Responsabilité des entreprises et transition vers la durabilité

**Date et lieu :** 8 octobre 2025, IAE Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand)

**Nombre de participants :** Plus d'une centaine

**Personnes contact :** Selim Mankai, Enseignant chercheur en finance (IAE Rouen), Martin Boyer, Professeur en finance (HEC Montréal), Véronique Guichard, Manager RSE (Michelin), Didier Martin, Avocat à la Cour (Senior partner) (Bredin Prat), Ivan Tchotourian, Professeur en droit des affaires (Faculté de droit de l'Université Laval), Cédric Desachy, Commissaire aux comptes, Expert-comptable et auditeur durabilité (AGILI(3F)), Lyon, Bertrand Valiorgue, Professeur de stratégie et gouvernance des entreprises (Emlyon business school)

**S'agit-il d'une suite de colloque organisé les éditions précédentes ?**

Non

[➤ Lien vers la page Web du colloque](#)

### 1. Quels enjeux majeurs observez-vous aujourd'hui dans votre domaine d'activité ?

L'un des enjeux majeurs est de garantir une information à la fois fiable et utile à la prise de décision. Cela suppose une gouvernance rigoureuse des données, incluant la traçabilité, les contrôles internes et la cohérence avec les états financiers. La question de l'assurance de durabilité devient centrale : il faut progresser vers des audits réellement comparables entre secteurs.

Le risque juridique, notamment lié au devoir de vigilance et aux contentieux climatiques ou sociaux, doit être mieux maîtrisé dans un contexte européen encore fragmenté. Enfin, il est essentiel d'articuler la double matérialité avec la stratégie financière et l'allocation du capital, tout en intégrant la chaîne de valeur complète, y compris les fournisseurs situés hors de l'Union européenne.

### 2. Qu'est-ce que la notion de « résilience » signifie pour vous et pour votre secteur ?

La résilience renvoie à la capacité des organisations à s'adapter durablement face aux chocs économiques, réglementaires ou environnementaux sans compromettre leur viabilité. Elle ne se limite pas à la gestion de crise : elle suppose une anticipation des risques, une allocation prudente du capital et une gouvernance capable de réagir rapidement. Être résilient, c'est maintenir la performance financière tout en intégrant les contraintes ESG et les attentes sociétales. La résilience repose ainsi sur la solidité des modèles économiques, la qualité de l'information extra-financière et la cohérence entre stratégie, financement et création de valeur à long terme.

### 3. En quoi votre colloque illustre-t-il la thématique « Résiliences et transformations : nouvelles dynamiques pour un monde en mutation » ?

Ce colloque illustre pleinement la thématique de la résilience et de la transformation en explorant la manière dont les entreprises et leurs parties prenantes s'adaptent à un environnement réglementaire, social et climatique en constante évolution. Les échanges ont montré que la résilience ne se construit pas seulement par la conformité, mais par une transformation réelle des pratiques de gouvernance, de reporting et de gestion des risques. Les interventions ont mis en évidence la nécessité de passer d'une logique de contrainte à une logique d'opportunité, où la durabilité devient un levier stratégique et financier. En croisant les regards du droit, de la finance et de l'audit, le colloque a illustré de nouvelles dynamiques de coopération entre secteurs et territoires pour accompagner ce changement de modèle.

### 4. Quelles solutions, quelles pistes d'action ou quels projets concrets ont émergé de vos échanges ?

D'abord, la nécessité de simplifier les indicateurs de durabilité afin de se concentrer sur les informations réellement pertinentes. Ensuite, le renforcement de la gouvernance de la donnée ESG, avec des procédures de contrôle, d'audit et de traçabilité comparables à celles du financier. Les participants ont également souligné l'importance d'une meilleure articulation entre les conseils

d'administration, les auditeurs et les équipes opérationnelles pour garantir la cohérence stratégique. Enfin, la coopération intersectorielle et l'harmonisation européenne ont été identifiées comme leviers essentiels pour rendre les dispositifs plus efficaces, comparables et crédibles.

### 5. En quoi la coopération intersectorielle et l'engagement citoyen peuvent-ils contribuer à ces solutions/pistes ?

La coopération intersectorielle et l'engagement citoyen jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre des transformations durables. La coopération entre entreprises, chercheurs et acteurs financiers permet de mutualiser les connaissances, d'harmoniser les standards et de créer des outils communs de mesure et de suivi. Elle réduit les coûts de conformité et favorise l'émergence d'innovations partagées.

L'engagement citoyen, quant à lui, renforce la légitimité des démarches de durabilité. Il permet d'intégrer les attentes sociales, environnementales et éthiques dans la stratégie des organisations. En combinant expertise technique et participation citoyenne, on obtient des décisions plus justes, mieux acceptées et ancrées dans une vision collective de la transition environnementale.

### 6. Citation «coup de projecteur»

«La résilience n'est pas comment résister, mais aussi comment se transformer».